ATE0902

Nos Réf. : 212596/39019/178

CERTIFICAT ATTESTANT LE RESPECT DES OBLIGATIONS RELATIVES AUX CONGES PAYES ET AU CHOMAGE-INTEMPERIES

(Article L.2141-2 du code de la commande publique,
Arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique)

Identification de l'entreprise

Dénomination sociale :	BINET TRAVAUX PUBLICS
Adresse ou siège social :	SAINT LAURENT 78440 BRUEIL EN VEXIN
SIREN :	378981435
Numéro d'adhérent :	22861F

Je soussigné, Ludovic BENEZIT, Directeur Général de la CNETP, dont l'entreprise relève pour les cotisations obligatoires relatives aux congés payés et au chômage-intempéries, atteste, conformément à l'article L.2141-2 du code de la commande publique, que l'entreprise est en situation régulière vis-à-vis de la caisse à la date de délivrance de ce document :

- en ce qui concerne les déclarations exigibles servant à l'assiette des cotisations de congés payés et des cotisations de chômage-intempéries,
- en ce qui concerne le paiement desdites cotisations exigibles.

A Paris, le 19 mai 2021

LE DIRECTEUR GENERAL

Ludovic BENEZIT

Le présent certificat ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles il a été établi.